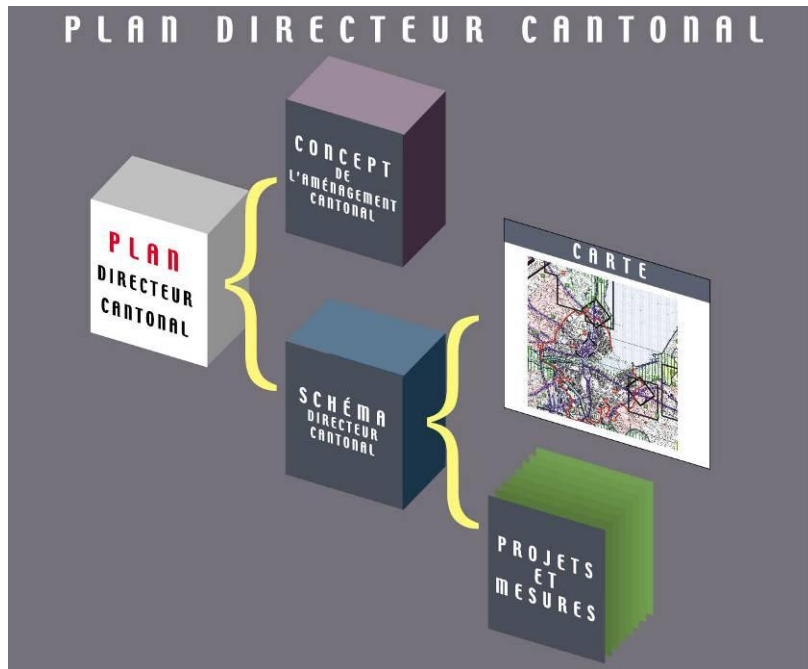


# Un plan évolutif en deux instruments



Le concept:

- les objectifs stratégiques
- l'organisation spatiale (grandes lignes)

Le schéma directeur cantonal

- carte
- projets et mesures

ciblé sur les mesures aménagement,  
en coordination avec les autres planifications  
sectorielles,  
mis à jour tous les 4 ans.

<http://www.ge.ch/plan-directeur/>